

# Commission Locale de l'Eau du SAGE Thou-Ingril

Réunion du bureau | 14 avril 2022 de 16h30 à 18h

## Liste de présence

### Collège des représentants des collectivités locales et des établissements publics locaux

Titulaire	Fonction	Présent	Excusé	Absent
Michel GARCIA	Président de la CLE, représentant de Villeveyrac	X		
Vincent SABATIER	Vice-Président de la CLE, représentant de Sète		X	
François COMMEINHES	Représentant de SAM			X
Gwendoline CHAUDOIR	Représentante de la CAHM	X		
Véronique CALUEBA-RIZZOLO	Représentante du Conseil Départemental	X		
Sébastien DENAJA	Représentant du Conseil Régional			X
Maryalis CAMEL	SMBT		X	
Georges NIDECKER	SBL	X		

### Collège des représentants des usagers, des organisations professionnelles et des associations

Structure/services	Prénom NOM			
CRCM	Denis REGLER	X		
Chambre d'agriculture	Céline MICHELON	X		

### Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Structure/services	Prénom NOM			
Services de l'Etat	Eric BOUSQUET	X		
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée	Anahi BARRERA		X	

### Autres personnes

Collectivité/services	Prénom NOM			
SMBT	Elise BOURRU	X		
Mairie de Sète	Céline CABAYE	X		
Conseil Départemental	Caroline MULLER	X		

## **Rappel de l'ordre du jour**

16h30 – Renouvellement de la CLE : audition de la Fédération des Industries Nautiques, candidate à l'intégration du collège des usagers

16h50 – Avis sur le projet de rénovation du quai du port des Nacelles à Mèze

17h15 – Avis sur le projet de ZAC Sainte Catherine à Poussan suite aux réponses apportées aux remarques et questions de la CLE

17h30 – Points divers

- Diagnostic hydromorphologique des cours d'eau

- AMI sur la réduction des déchets provenant des bassins versants

**Document support :** 20220414 support bureau.pptx

# Synthèse des discussions

## **1/ Audition de la Fédération des Industries Nautiques (FIN), représentée par Thierry Lesieur**

Thierry Lesieur présente la FIN, organisation professionnelle qui gère et fédère les acteurs de la vie nautique de plaisance en France, comme les chantiers de construction de bateaux, les équipementiers, les loueurs de bateaux, des sociétés de service. La FIN organise également plusieurs salons à l'année au niveau national. Elle ne gère en revanche pas les acteurs de la pêche ou des métiers sportifs. La FIN voit tout l'intérêt de travailler avec d'autres acteurs de l'eau au sein de la CLE pour l'intérêt d'une bonne gestion de l'eau.

Thierry Lesieur, habitant Bouzigues, fait partie de la FIN depuis 1985 et est à l'origine de la fête du nautisme. Il a fait de la location sur le canal du midi et le canal du Rhône à Sète, et travaille actuellement pour une entreprise de distribution de produits tels que la peinture, pour le nautisme.

Michel Garcia présente la CLE, son fonctionnement, ses instances et les thématiques qu'elle traite. Un tour de table permet également aux membres du bureau de la CLE de se présenter.

Après le départ de Thierry Lesieur, Michel Garcia précise qu'après l'audition des autres structures candidates pour faire partie de la CLE, il faudra veiller à respecter les règles de répartition des membres des trois collèges et conserver un bon équilibre.

Elise Bourru indique que si 2 ou 3 structures quittent le collège des usagers et que 3 à 5 y entrent, les élus représenteront toujours plus de 50% de la CLE et les usagers plus de 25%, ainsi les règles seront bien respectées.

## **2/ Avis sur le projet de rénovation du quai du port des Nacelles à Mèze**

Elise Bourru présente une analyse sur projet à l'aide sur support Power Point.

Georges Nidecker demande si des bateaux vont rester dans cette zone du port et si oui, comment passent-ils alors que le rideau anti-MES est en place ? Ne serait-il pas intéressant d'installer une structure de type batardeau si aucun bateau ne reste sur zone ?

Denis Regler précise que ce type de géotextile est très efficace et que la solution a été bien étudiée, cependant il serait intéressant de doubler le rideau anti-MES pour prendre toutes les précautions utiles.

Michel Garcia propose que le bureau émette un avis positif, en indiquant les remarques sur le rideau anti-MES, sur l'alerte concernant la turbidité et la période de réalisation des travaux, ce qui est validé par les membres présents.

**→ Elise Bourru enverra dès le lendemain du bureau une proposition d'avis reprenant les échanges. L'avis définitif devra être envoyé le vendredi 22 avril.**

## **3/ Avis sur le projet de ZAC Sainte Catherine à Poussan suite aux réponses apportées aux remarques et questions de la CLE**

Elise Bourru présente l'analyse des réponses apportées au premier avis de la CLE sur ce projet.

Véronique Calueba demande si le maintien des fossés suffira à faire face aux épisodes pluvieux, qui vont aller en s'intensifiant dans un contexte de changement climatique.

Eric Bousquet explique que ses collègues suivant le dossier ont vérifié que le projet prévoit bien de réduire les impacts possibles du projet, et que des bassins de rétention ont notamment été prévus sur ce projet, calibrés pour ne pas accentuer les ruissellements à l'aval.

Denis Regler précise que globalement, la profession s'inquiète de développement de l'urbanisation sur le bassin versant, mais que cette ZAC doit être réalisée plus en amont de la lagune et que les bassins de compensation prévus permettent d'être plus serein sur ce projet.

Michel Garcia propose que le bureau émette un avis positif, en précisant tout l'importance de la continuité des écoulements et du respect de la liste des essences conseillées pour une ripisylve.

→ **Elise Bourru enverra dès le lendemain du bureau une proposition d'avis reprenant les échanges. L'avis définitif devra être envoyé le vendredi 22 avril.**

#### **4/ Points divers**

##### **Diagnostic hydromorphologique des cours d'eau**

Elise Bourru présente le calendrier des 5 phases de l'étude sur les 15 mois à venir. Concernant la phase 1 d'état des lieux, la prospection sur le terrain se fera sur environ 250 km de linéaires de cours d'eau, dont 2/3 seront prospectés entièrement et à pied, et 1/3 seront prospectés par arrêts ponctuels le long des cours d'eau. La phase de terrain aura lieu d'avril à juin 2022.

##### **AMI réduction des déchets provenant des bassins versants**

Elise Bourru présente un appel à manifestation d'intérêt proposé par la Région Occitanie, sur lequel le SMBT va se positionner avec a minima six partenaires : SAM, la CAHM, la commune de Montbazin, le CPIE BT, l'association Wings of the Ocean et des scientifiques de la recherche.

Si le projet est retenu lors de la sélection finale de décembre 2022, le projet devrait avoir lieu de 2023 à 2025, sur 2 ans.

Le Président remercie les membres présents pour ces échanges et clôture la séance.